

**Déclaration de franchissement
de seuil de participation
FS/EM/03/2013**

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que la Compagnie Gervais Danone représentée par son Président du Conseil d'Administration, Monsieur Olivier Boulay, a déclaré le 22 février 2013, avoir acquis sur le marché de blocs, le 22 février 2013, 3 558 876 actions Centrale Laitière, au cours unitaire de 1.700,00 DH, franchissant à la hausse les seuils de participation de 33,33% ; 50% et 66,66% dans le capital de ladite société.

Suite à cette transaction, la Compagnie Gervais Danone détient 6 311 656 actions Centrale Laitière, soit 67% du capital de ladite société

Dans les douze mois qui suivent le franchissement de seuil précité, la Compagnie Gervais Danone envisage de poursuivre ses achats sur la valeur concernée.

Contact CDVM :

Tel : 05 37 68 89 27

E-mail: information_financiere@cdvm.gov.ma

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières